



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR-EN-BRIONNAIS

Rue des Ebaulais

71800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tel : 03 85 25 86 47 / Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : contact@ccsemur.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021 A LIGNY-EN-BRIONNAIS

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept septembre, à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes de Semur-en-Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Ligny-en-Brionnais, salle « La Lignerotte », sous la présidence de M. David CORDEIRO.

Date de la convocation du Conseil communautaire : 16 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 33 – Présents : 25 – Votants : 31

Etaient présents : Mme Marie-Hélène DESCOS-VERGUIN – M. Charles VERNAY – M. Georges MATHIEU – M. François GRAS – M. David CORDEIRO – M. Bernard BIESSE – M. Gérard PEGON – M. Hervé VIZIER – Mme Maryse POPELIN – Mme Dominique ZANETTO – Mme Claire GAGET – M. Pierre AUVOLAT – M. Guy BEAUCHAMP – Mme Christelle CORNELOUP – M. Jean-François SOULARD – M. Guillaume BUISSON – M. René SARROCA – Mme Noah LAGOUTTE – M. Guy MAMESSIER – M. François DE BELIZAL – M. François ANTARIEU – M. Gilles PASCAL – M. Vincent DELORME – M. Jean-François BUISSON – Mme Patricia MOMMESSIN.

Absents excusés : Mme Agnès DURIX (pouvoir donné à Georges MATHIEU) – M. Maxime LE CLEZIO (pouvoir donné à M. François GRAS) – Mme Sylvia DARSAT (pouvoir donné à M. David CORDEIRO) – Mme Karine VARGOZ – Mme Rachel BESANCON (pouvoir donné à M. David CORDEIRO) – M. Jean-Paul DUCARRE (pouvoir donné à M. Bernard BIESSE) – M. Bernard PATTEUW (pouvoir donné à M. Jean-François SOULARD) – M. Alain DESCHAMPS

Secrétaire de séance : Noah LAGOUTTE

Le Président ouvre la séance à vingt heures et remercie la mairie de Ligny-en-Brionnais pour l'accueil et la mise à disposition de la salle. Il laisse la parole à G. PEGON, Maire de Ligny, qui souhaite la bienvenue au Conseil.

Il est procédé à l'installation de Patricia MOMMESSIN et d'Armand BERNARD, comme conseillers communautaires titulaire et suppléant de la commune de VARENNE L'ARCONCE.

Suite à l'appel des présents, le quorum est atteint – le conseil peut valablement délibérer.

A l'unanimité Mme Noah LAGOUTTE est désignée secrétaire séance.

Adoption du compte-rendu du conseil du 07/07/2021 : le compte rendu est adopté à l'unanimité. Au nom de l'association « la culture c'est Semur », Gilles PASCAL remercie le Conseil pour la subvention

accordée pour les 3 manifestations organisées sur 3 week-ends en juillet, août et septembre. Le bilan est très positif et l'association a la volonté de reconduire ces événements l'année prochaine. Les retombées sont d'ores et déjà intéressantes au niveau de la commune, avec l'installation d'un cours de musique, la création d'un club photo et un projet d'installation d'un commerce livres anciens et d'occasion.

Modification de la délibération 2020-059 :

Suite à son élection à la fonction de Maire de Sainte-Foy et selon l'ordre du tableau de la commune, M. Guy MAMESSIER représente la commune au sein du Conseil communautaire. Cette installation comme conseiller titulaire ainsi que la désignation de M. Philippe VERNAY comme conseiller suppléant ont été actées par la délibération communautaire n°2020-059 du 09/11/2020.

Or, le 29/07/2021, la Communauté de communes a été destinataire d'une information de la Sous-préfecture de Charolles, demandant de revoir la suppléance et d'y nommer Madame Brigitte BARATHON, première adjointe.

A l'unanimité, et conformément à la demande des services de l'Etat, le Conseil communautaire prend acte que la suppléance de Sainte-Foy est assurée par Mme Brigitte BARATHON, 1^{ère} adjointe au Maire de la commune, et approuve la modification de la délibération n°2020-059 du 09/11/2020.

Mme Brigitte BARATHON est installée au sein du Conseil communautaire.

Composition Bureau Communautaire :

Suite aux démissions de M. Paul DE LAUNAY et de Philippe FUET, Patricia MOMMESSIN, mairie de Varenne l'Arconce et Alain DESCHAMPS, 1^{er} adjoint de Saint-Julien-de-Jonzy sont élus membres du Bureau communautaire.

La composition du Bureau communautaire est désormais la suivante :

- M. David CORDEIRO (commune de Iguerande, président),
- M. Georges MATHIEU (commune de Fleury-la-Montagne, vice-président),
- Mme Maryse POPELIN (commune de Mailly, vice-présidente),
- M. Pierre AUVOLAT (commune de Saint-Bonnet-de-Cray, vice-président),
- M. François ANTARIEU (commune de Semur-en-Brionnais, vice-président),
- M. François DE BELIZAL (commune de Sarry, vice-président),
- M. Charles VERNAY (commune de Briant),
- M. Gérard PEGON (commune de Ligny-en-Brionnais),
- Mme Dominique ZANETTO (commune de Oyé),
- M. Jean-François SOULARD (commune de Saint-Christophe-en-Brionnais),
- M. René SARROCA (commune de Saint-Didier-en-Brionnais),
- M. Alain DESCHAMPS (commune de Saint-Julien-de-Jonzy),
- M. Guy MAMESSIER (commune de Sainte-Foy),
- Mme Patricia MOMMESSIN (commune de Varenne L'Arconce).

Compositions des commissions communautaires :

A l'unanimité, le Conseil approuve les nouvelles compositions des commissions thématiques communautaires. Ces compositions sont jointes en annexe au compte rendu.

Désignations de représentants dans des organismes extérieurs :

A l'unanimité le Conseil désigne de nouveaux représentants de la Communauté de communes dans les organismes suivants :

- PETR : Brigitte BARATHON (suppléante)
- SMAAA : Jean RAVAUD
- SIAH : Jean-Paul LAMOTTE (suppléant Varenne L'Arconce) et François de BELIZAL (suppléant Sarry)

- Association du canal : Brigitte BARATHON (suppléante)
- OT MARCIGNY/SEMUR : Brigitte BARATHON (suppléante)
- SAEM : Patricia MOMMESSIN (représentante Varenne L'Arconce)

Renouvellement de la ligne de trésorerie budget annexe « SPIC énergie renouvelable » :

Le Conseil valide à l'unanimité le renouvellement pour 1 an de cette ligne de trésorerie, nécessaire au paiement des échéances d'emprunt. Le Président indique que les recettes liées à la production d'électricité sont en baisse cette année

Versement du contingent aide sociale aux communes :

Le Conseil valide à l'unanimité le reversement 2021 aux communes (en baisse de 1,60 % cette année).

Création d'un emploi d'encadrant technique équipe d'insertion :

Le président indique tout d'abord qu'il se rendra ce mercredi 29/09, avec Maryse POPELIN, au Comité Départementale d'Insertion par l'Activité Economique pour présenter de nouveau le projet, en vue d'obtenir l'agrément de l'Etat, indispensable à la réalisation. Il espère que l'issue sera positive – la décision de ce comité est importante, puisqu'elle conditionne l'ensemble du projet.

Il rappelle ensuite que cette création est un projet conséquent pour la collectivité, dans son montage, sa réalisation et les moyens consacrés. La mission de l'atelier d'insertion sera l'entretien des sentiers Balades Vertes (qui ont un rôle important dans l'image touristique du territoire), mais d'autres missions autour de l'entretien des rivières, des espaces Natura 2000, de l'environnement et du patrimoine pourront aussi lui être confiées.

Sa réussite repose notamment sur le poste d'encadrant technique. Un candidat a été reçu ce matin en entretien. Il s'agit d'une personne qui a une réelle expérience dans la mise en place de chantier d'insertion, dans des travaux d'entretien de chemins et de rivières. Son profil et ses expériences sont intéressants pour la Communauté de communes.

Afin de permettre le recrutement de l'encadrant technique de l'équipe, un poste à temps plein doit être créé au tableau des effectifs. Le chef d'équipe participera aux recrutements des 6 travailleurs en insertion et sera présent en permanence sur le terrain à leurs côtés.

C. GAGET demande si l'entretien des sentiers comprend le fauchage. Oui, mais l'objectif n'est pas de se substituer aux entretiens déjà effectués par les communes (notamment sur les parties goudronnées empruntées par les sentiers).

F. de BELIZAL demande comment les personnes seront recrutées et par qui ? Le président lui répond qu'une fiche de poste est en préparation. Elle sera communiquée à Pôle Emploi, à la Mission locale et publiée sur le site internet spécialisé. Les entretiens se feront devant un jury. Les personnes recrutées s'inscriront dans un parcours de 2 ans maximum, destiné in fine à les rendre opérationnels auprès des entreprises ou futurs recruteurs.

G. PEGON demande si un budget est prévu pour les achats des matériels de travail. D. CORDEIRO répond que 70 000 € ont été inscrits dans le budget prévisionnel. La liste des matériels et équipements est en cours d'élaboration et sera finalisée avec l'encadrant technique. Des conseils ont aussi été pris auprès de l'ACI de Charlieu Belmont, pour acheter les matériels et outillages adaptés aux missions prévues. Il termine en indiquant que l'équipe sera basée à la déchetterie (travaux à prévoir).

Suite à cet exposé et aux échanges, le conseil approuve à l'unanimité la création d'un emploi d'encadrant équipe d'insertion à temps complet, à compter du 01 novembre 2021 pour assurer le pilotage et l'encadrement quotidien de l'équipe d'insertion mise en place au sein de la Communauté de communes de Semur-en-Brionnais. Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie hiérarchique B) et pourra être occupé par un agent titulaire relevant des grades de technicien territorial, technicien principal de 2^{ème} classe ou technicien principal de 1^{ère} classe.

Avis sur la révision du PPRI Loire secteur 2 :

Ce document de prévention des risques d'inondation ne concerne qu'Iguerande. Tout le lit de la Loire reste classé en zone rouge et n'est donc pas constructible. Les reconstructions sont possibles si les destructions ne sont pas causées par des crues, et des cotes de référence doivent être respectées. Le Conseil émet un avis favorable au dossier de révision. Une réunion publique d'information de la population est organisée le 05/10 à Marcigny et l'enquête publique se déroulera en novembre et décembre.

Etude faisabilité pour la réhabilitation des locaux de l'ancienne Gendarmerie :

Le président indique que les bâtiments présentent un vrai intérêt : ils sont situés au centre de Semur, leur taille permet d'héberger plusieurs services essentiels à la population (centre social ABISE, Relais Assistants Maternels, ludothèque), de la place existe pour accueillir confortablement des associations locales (Radio cactus ?) et une antenne du Centre de santé demandée par la commune de Semur. Enfin, les 3 logements T4 offrent un potentiel locatif intéressant et les loyers générés permettent de dégager une source de revenus qui facilite l'équilibre financier de l'opération.

Une rencontre a eu lieu début juillet avec le président du Conseil Départemental, propriétaire des lieux. Il a manifesté de l'intérêt pour le projet.

Afin d'avancer, D. CORDEIRO indique qu'il est nécessaire de réaliser une étude de faisabilité. Elle permettra à la collectivité d'avoir une première estimation des travaux à envisager, et de pouvoir déposer des demandes de subventions, et notamment celle du projet structurant à l'échelle du PETR. A l'origine, la Communauté de communes souhaitait confier cette étude à l'Agence Technique Départementale (ATD), mais, en raison d'une surcharge de dossiers, l'ATD n'est pas en mesure de la conduire dans les délais souhaités. Le président propose donc au Conseil de dénoncer l'adhésion et de solliciter un architecte pour faire cette étude de faisabilité d'ici fin 2021.

M. POPELIN ajoute que le projet commence à se travailler avec ABISE. Il a aussi été présenté à la CAF cet été. Cette dernière peut financer les travaux sur les espaces qui concerneront ABISE.

B. BARATHON demande quel est le prix de vente de ces locaux ? F. ANTARIEU répond que le Conseil Départemental a fait estimer l'ensemble par les Domaines. Le prix de vente est de 155 000 €. Le Conseil Départemental est prêt à accorder la priorité de la cession à la Communauté de communes.

D. CORDEIRO précise que le budget de travaux peut potentiellement être important ; il est donc nécessaire de bien définir le projet, tant en investissement qu'en frais de fonctionnement au quotidien. L'investissement peut ne pas être trop compliqué à financer, mais il sera tout aussi nécessaire de maîtriser les charges régulières. Elles pourront être en partie amorties par les loyers des différentes locations de locaux. D'après les premières impressions, les travaux porteront principalement sur l'accessibilité, l'isolation, la sécurité incendie.

H. VIZIER trouve que le délai laissé au futur architecte pour l'étude de faisabilité est court. Mais cette étude lui semble utile pour bien connaître l'état du bâtiment.

A la suite de ces échanges, le Conseil, à l'unanimité,

- Valide le retrait de l'adhésion de la Communauté de communes à l'Agence Technique Départementale
- Autorise le président à engager une consultation pour l'étude de faisabilité en vue de la réhabilitation des locaux de l'ancienne gendarmerie de Semur.

Adhésion au contrat groupe CDG :

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide d'adhérer au contrat du Centre de Gestion de Saône-et-Loire souscrit auprès de AG2R Prévoyance – GRAS SAVOYE pour la couverture des obligations statutaires concernant les agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC à compter du 01/01/2022 :

- pour les agents de la collectivité affiliés à la CNRACL, le taux de cotisation, pour l'ensemble des risques, est de 4,20% (et 4,54% avec frais de gestion CDG71), avec une franchise de 15 jours

sur la maladie ordinaire. Pas de souscription de l'option prise en charge des charges patronales et du supplément familial de traitement,

- pour les agents de la collectivité affiliés à l'IRCANTEC, le taux de cotisation, pour l'ensemble des risques, est de 1,00% (1,08% avec frais de gestion CDG71), avec une franchise de 15 jours sur la maladie ordinaire. Pas de souscription de l'option prise en charge des charges patronales et du supplément familial de traitement,

Modification des statuts communautaires :

Dans un courrier du 03/08/2021, Monsieur le Sous-Préfet fait remarquer que certains soutiens financiers accordés par la Communauté de communes à des associations ne sont, à ce stade, pas permis par les statuts de la CC.

Sur proposition du Président, le Conseil approuve à l'unanimité l'ajout d'une nouvelle compétence supplémentaire non soumise à intérêt communautaire : « Soutien à des actions associatives à vocation éducative, sportive, culturelle, agricole participant à la renommée de la Communauté de communes ou profitant à ses habitants ou acteurs économiques ».

Cette modification permettra aussi d'intégrer la nouvelle dénomination de la compétence mobilité : « organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code »

Les communes ont un délai de 3 mois pour se prononcer sur cette modification statutaire.

Adhésion au CEN Bourgogne :

Le Conseil approuve à l'unanimité, l'adhésion de la communauté de communes au Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (montant annuel : 40 €).

F. de BELZAL précise que c'est une association avec qui la collectivité sera appelée à travailler dans les prochains mois dans le cadre de l'élaboration du DOCOB Natura 2000 de la vallée de la Belaine.

Décisions du président :

Lecture des décisions prises depuis la réunion du 07 juillet 2021. Pas de commentaire.

Questions diverses :

- Mission ANCT : l'appui demandé pour étudier les pistes de diversification des activités autour et à partir du marché a été accepté. Un cabinet vient d'être affecté à cette mission. Une 1^{ère} réunion de travail est prévue en visio conférence mi-octobre en présence du Sous-préfet.
- Le Conseiller numérique est recruté. Il prendra son poste le 11/10. L'organisation de son temps de travail entre les 2 CC est en cours de calage. Il devra également suivre une période de formation à son arrivée.
- Le SYMISOA a organisé dernièrement une réunion pour présenter une étude sur la gestion de la ressource en eau à l'échelle de son périmètre, et même au-delà. Le Président indique que cette étude est intéressante pour la CC, dont certains ruisseaux de la rive droite de la Loire ne sont pas gérés par un Syndicat de rivières.
- Modification du PLUI : une réunion s'est tenue avec Mme LACORNE de la DDT. La procédure à engager ne sera pas une modification de droit commun, mais, plus sûrement, une combinaison de plusieurs procédures. Le cahier des charges est en cours d'élaboration. Concernant les changements de destination, un potentiel de 800 bâtiments n'est pas à exclure. D. CORDEIRO propose que chaque commune fasse un pré repérage des bâtiments susceptibles d'être concernés et crée un groupe de travail pour réexaminer les documents les concernant (plans de zonages, OAP, ...).
- L'OPAH vient de débuter, les conventions ayant été signées par le Préfet. Les ménages peuvent donc contacter SOLIHA et des permanences auront lieu chaque 1^{er} vendredi du mois

et 3^{ème} lundi du mois. Les affiches et supports de communication seront distribués lors de la réunion du SIAH prévue le 14/10/2021.

- La mise en route des permanences administratives d'ABISE est différée en raison d'un arrêt de travail de la personne.

Actualités des commissions

Commission action sociale :

- ABISE : la vacance de la direction compliquée à gérer. Si elle se prolonge au-delà de 6 mois, l'association risque de perdre certains financements. Le recrutement d'une nouvelle direction a donc été lancé.
- CTG : les questionnaires « habitants » ont été distribués – retour d'ici la fin du mois. La distribution a été couplée avec celle du questionnaire fait par ABISE pour le renouvellement de l'agrément du Centre social.
- Projet des boîtes à livres : 7 communes sont partantes pour en construire une. Le projet sera relancé au printemps
- M. POPELIN présente le bilan des animations estivales de l'ALSH. Il est positif, avec une bonne fréquentation

Commission agricole :

- Le Concours cantonal a eu lieu le 18/09 : 85 bovins reproducteurs et 17 chevaux. Fréquentation estimée entre 850 et 900 personnes. P. AUVOLAT remercie tous les participants et les délégués de la commission pour le montage et le démontage des installations.
- Les producteurs locaux se réuniront le 04/10 à St Julien de Jonzy en vue de relancer une initiative pour les fêtes de fin d'année. P. AUVOLAT estime qu'il serait bien qu'ils se structurent en association afin de pouvoir mobiliser des aides collectives. Un Marché de Noël à St Christophe est en cours de réflexion.
- Environ 1 000 animaux sont présentés chaque semaine au marché. Le pourcentage de ventes atteint régulièrement 90% (contre 82% en moyenne en 2020).
- Le SYMISOA a été labellisé EPAGE. Cela lui permettra d'obtenir des subventions supplémentaires pour des travaux sur les rivières et cours d'eau. Dans le cadre de la lutte contre le ragondin, la fédération de chasse de la Loire ne reverse plus d'indemnisation (2€ par queue, soit 1000 € / an). Le Syndicat se pose donc la question de maintenir la rémunération aux piégeurs et dans ce cas pourrait solliciter un soutien des communautés de communes.
- Une réunion s'est tenue à Marcigny sur le Merdasson, rivière couverte par aucun syndicat. Elle n'est donc pas gérée. Le SYMISOA envisage d'étendre son périmètre jusqu'à Marcigny., mais cela demande une évolution de ses statuts. Il est important qu'un état des lieux puisse être réalisé sur ce ruisseau (pourquoi pas dans l'étude sur la gestion de la ressource en eau lancée par le SYMISOA ou dans le cadre du contrat territorial de la plaine alluviale de la Loire). La commune de Marcigny a demandé de refaire un état des lieux de la rivière sur son territoire, en raison des dégâts réguliers provoqués sur son réseau d'assainissement. Si l'état de l'aval dépend de ce qui se passe en amont, l'Office Français de la Biodiversité, présent à la réunion, a toutefois précisé qu'il est naturel que les rivières charrient des cailloux et que les réseaux d'assainissement de doivent pas passer dans le lit d'une rivière.

Commission tourisme :

- Les gîtes et chambres d'hôtes ont été très fréquentés cet été. C'est une très bonne nouvelle qui montre l'attractivité du territoire. Cela pourrait aussi être théoriquement une bonne

nouvelle sur taxe de séjour, mais à ce jour les remontées spontanées sont difficiles à faire revenir.

- La CC a aidé le festival « Musiques en Brionnais », organisé la 1ère semaine d'août. De beaux concerts ont eu lieu dans différentes communes de la CC
- Opération des restaurateurs : 17 bons collectés à ce jour, c'est peu.
- Natura 2000 : la première réunion du COPIL pour élaboration du DOCOB de la vallée de la Belaine s'est tenue le 23/09. 30 organismes ou collectivités y ont participé. Cette zone Natura 2000, identifiée en 1997, couvre 3 500 hectares sur 11 communes (2/3 de prairies et 1/3 de forêts). Elle est en majorité située sur la CCSB et ne dispose jusqu'à maintenant d'aucun élément de gestion. Pour y remédier, l'Etat a sollicité la CCSB pour qu'elle se saisisse de ce dossier. Lors du COPIL, la CC a été désignée comme organe porteuse du DOCOB et F. de BELIZAL a été élu président dudit comité de pilotage. Un Bureau d'étude accompagnera la Communauté de communes dans l'élaboration du DOCOB, avec l'appui de la DDT et de la DREAL. L'étude, prise en charge Etat à 100%, durera environ 2 ans. Les documents de la consultation sont en cours de finalisation.

Commission communication :

- Organisation d'une réunion des maires d'ici fin octobre pour évoquer la communication de la CC. Comment faire évoluer les outils actuels (bulletin annuel, site internet) ? Comment communiquer pour que les habitants aient une meilleure perception de l'action communautaire ? La CC engage et soutient beaucoup d'actions, sans forcément communiquer à leurs sujets. Il faut donc améliorer tout ça. F. ANTARIEU indique que le prochain « Regards Brionnais » (janvier 2022) comprendra une large présentation des projets de la Communauté de communes.
- Les communes comptent beaucoup d'associations, qui organisent beaucoup d'évènements. Là encore, la diffusion de la connaissance de ces organisations pêche. La CC a certainement un rôle de relai dans la circulation de l'information et meilleure coordination des différents évènements.
- Dans la perspective de la prise de la compétence assainissement par les CC à l'échéance de 2026, il a été recensé 6 communes avec des systèmes collectifs. Afin de commencer à travailler sur cette prise de compétence, F. ANTARIEU demandera prochainement des informations aux communes concernées pour établir un état des lieux de la performance de ces systèmes existants.
- La fusion des 2 EHPAD dans une nouvelle structure en gestion départementale permettra de consolider une offre en local de 165 lits. C'est donc un projet important pour les habitants des 26 communes. Le siège de la nouvelle entité sera à Marcigny. La présidence du Conseil d'administration sera assurée par C. CHENUET, Maire de Marcigny. F. ANTARIEU y siègera également en veillant à ce que les règles liées au leg puissent continuer à être prises en compte.
- Une réunion de la commission communication est envisagée en novembre.

Commission environnement :

- La fermeture des bacs avance et quelques communes restent à équiper
- Une réunion de commission aura lieu le 21/10, pour présenter notamment les orientations retenues pour les futures collectes, dans le cadre de l'appel d'offres : passage en C0,5 sur toutes les communes et collecte PAV en mélange (conteneurs à adapter).
- La CC Brionnais Sud Bourgogne a sollicité les CC de Marcigny et Semur pour envisager la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) commun. Pour D. CORDEIRO, cette sollicitation a du sens. Il est important de se doter d'un tel outil, même si les 3 CC ne sont pas soumises à cette obligation légale. Sans un tel document d'orientation, il pourra être plus

compliqué d'obtenir des subventions dans ce domaine. Pour le Président, il aurait été plus judicieux de faire un PCAET unique à l'échelle du Pays.

- Réunion du SMEVOM la semaine prochaine

Commission urbanisme :

- D. CORDEIRO rappelle le lancement du fascicule PETR sur l'intégration des constructions dans leur environnement

Actualités des communes

- **Ligny-en-Brionnais :**
 - o Mise en place du repas à 1 € à l'échelle du RPI Ligny / Saint-Julien : attente délibération de St Julien, le conseil de Ligny a déjà délibéré favorablement. En cas d'accord de Saint-Julien, la mise en place interviendra en 2022.
 - o Projet de jardin du souvenir dans le cimetière : cela offrira un réel choix aux habitants.
 - o Retour sur la dernière réunion du bureau du SYDESL ou validation du programme des travaux de l'an prochain. G. PEGON a regretté l'absence de concertation en amont avec les communes pour connaître les besoins et urgences de travaux.
 - o Ligny réalisera une boîte à livres.
 - o Fermeture des bacs : un affichage des ménages rattachés aux bacs de regroupement est prévu – un travail de communication est programmé pour expliquer les évolutions de collecte liées au nouveau marché.
 - o Gros travail à venir pour l'inventaire des changements de destination
- **Mailly :** la commune a souscrit à Panneau Pocket. Les travaux de rénovation de la RD9 dans la traversée de l'agglomération débutent ce mercredi (travaux menés par le département. La route restera barrée toute la semaine prochaine. L'antenne relai sera posée d'ici fin octobre (socle fait).
- **Oyé :** la boîte à livres sera installée dans la bascule ; elle permettra de remettre le bâtiment en valeur.
- **Saint-Bonnet-de-Cray :** la boîte à livres a été commandée à un menuisier, elle sera installée dans la cour de la Mairie. L'adressage est toujours en cours.
- **Saint-Christophe-en-Brionnais :** l'adressage est validé, les plaques sont en fabrication. La mairie a sollicité le CAUE pour l'aménagement d'une rampe d'accès à la Mairie. Une demande de subvention sera déposée dans le prochain appel à projet départemental et auprès de La Poste. JF. SOULARD s'inquiète du passage en C0,5 : la taille des bacs apparaît insuffisante pour les familles, les personnes âgées et tout le monde ne trie pas.
- **Saint-Didier-en-Brionnais :** fin des travaux 2021 sur les chemins goudronnés – début des travaux dans le bourg.
- **Saint-Julien-de-Jonzy :** la fête du village a été annulée cette année en raison de l'obligation de contrôle du pass sanitaire, mais la marche prévue ce dimanche est maintenue. La commune cherche un employé communal.
- **Sainte Foy :** attente des entreprises pour la pose de l'adressage et les travaux du cimetière. La marche a été annulée suite aux arbres tombés dans les chemins empruntés et non dégagés.
- **Sarry :** les chemins abimés par les intempéries ont été réparés. La brocante a été annulée en raison de l'obligation de contrôle du pass sanitaire.
- **Semur-en-Brionnais :** des chemins restent encore à dégager. Le bilan des activités estivales organisées par les associations du village est très positif. La relance des activités associatives en intérieur est plus compliquée.

- **Varenne L'Arconce :**
 - Le cadran de l'horloge de l'église a été repeint. Il sera reposé prochainement.
 - La commune attend des devis pour la reprise des toitures de l'église et des bâtiments communaux abîmés par tempête.
 - Les poteaux d'adressage seront posés courant octobre par la commission voirie.
 - La commune a délibéré en faveur de la candidature des sites clunisiens à l'UNESCO.
 - Mme MOMMESSIN a reçu le directeur de l'ATD71 pour la 1^{ère} phase des travaux de l'église (chœur). Les travaux, estimés autour de 250 000 € HT, sont intégralement financés par l'association de Sauvegarde de l'Eglise de Varenne l'Arconce
- **Briant :** l'adressage avance. Le concert du festival « Musiques en Charolais » qui s'est tenu dans l'église début août a profité au restaurant.
- **Fleury-la-Montagne :**
 - La 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement du bourg débute le lundi 04/10.
 - La commune a rencontré des architectes pour la construction d'une nouvelle salle de classe.
 - Arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie
 - Arrivée d'un nouvel employé communal au 01/10
- **Iguerande :**
 - Pas mal de dégâts suite à la tempête de juillet.
 - Adhésion de la commune à l'opération cantine à 1 €
 - La fête patronale a également été annulée en raison de l'obligation de contrôle du pass sanitaire
 - Vendredi 01/10, 1^{er} spectacle de la nouvelle saison culturelle
 - Samedi 02/10, trail des 7 collines
 - Vendredi 08/10, microfolie
 - Dimanche 10/10 : marche.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h30

Le Président de la Communauté de communes David CORDEIRO	La secrétaire de séance, Noah LAGOUTTE

○ Commission environnement / développement durable :

Commune	Fonction	Nom	Prénom
BRIANT	Titulaire	PHILIBERT	Romain
	Suppléant	JAUFFRET	Daniel
FLEURY-LA-MONTAGNE	Titulaire	MALLAT	Christophe
	Suppléant	GRAS	François
IGUERANDE	Titulaire	DUCARRE	Jean-Paul
	Suppléant	BIESSE	Bernard
LIGNY EN BRIONNAIS	Titulaire	VIZIER	Hervé
	Suppléant	GAY	Jean-François
MAILLY	Titulaire	DUPERRAY	Romain
	Suppléant	PEPELIN	Franck
OYE	Titulaire	BESSON	Françoise
	Suppléant	MONNET	Richard
SAINT BONNET DE CRAY	Titulaire	BEAUCHAMP	Guy
	Suppléant	REMILLER	Yann
SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	Titulaire	MONTMESSIN	Catherine
	Suppléante	DEVILLARD	Dominique
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	Titulaire	SARROCA	René
	Suppléant	CORNELOUP	Philippe
SAINT JULIEN DE JONZY	Titulaire	DESCHAMPS	Alain
	Suppléante	KAMINSKI	Laurene
SAINTE FOY	Titulaire	HAYE	Marie-Laure
	Suppléant	BAUMERT	Christian
SARRY	Titulaire	HUMBRECHT	Josette
	Suppléante	HENRIOT	Veronique
SEMUR EN BRIONNAIS	Titulaire	DELORME	Vincent
	Suppléant	BRAGARD	Aurélien
VARENNE L'ARCONCE	Titulaire	RAVAUD	Jean
	Suppléant	AUGAGNEUR	Patrick

○ Commission affaires sociales :

Commune	Fonction	Nom	Prénom
BRIANT	Titulaire	JACQUET	Madeleine
	Suppléante	DESCOS-VERGUIN	Marie-Hélène
FLEURY-LA-MONTAGNE	Titulaire	DURIX	Agnès
	Suppléante	DUPASQUIER	Nadia
IGUERANDE	Titulaire	VARGOZ	Karine
	Suppléante	DARSAT	Sylvia
LIGNY EN BRIONNAIS	Titulaire	LEOGER	Sandy
	Suppléante	MICHEL	Lauriane
MAILLY	Titulaire	CHAMPION MAILLET	Sylvie
	Suppléante	GOMBERT	Nicole
OYE	Titulaire	ZANETTO	Dominique
	Suppléante	MOMMESSIN	Aurélié
SAINT BONNET DE CRAY	Titulaire	TACHER	Marie-Claire
	Suppléante	TARDIEU	Geneviève
SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	Titulaire	LALLEMAND	Patricia
	Suppléant	PATTEEUW	Bernard
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	Titulaire	RIVOLLIER	Sophie
	Suppléante	BORDE	Estelle
SAINT JULIEN DE JONZY	Titulaire	DUCAROUGE	Sylvie
	Suppléante	MARTIN	Alexandra
SAINTE FOY	Titulaire	BAUMERT	Christian
	Suppléant	WINAND	Francis
SARRY	Titulaire	DELORME	Sylvie
	Suppléante	JACOB	Nathalie
SEMUR EN BRIONNAIS	Titulaire	PASCAL	Gilles
	Suppléante	CARRE	Meggie
VARENNE L'ARCONCE	Titulaire	COGNARD	Anne-Marie
	Suppléante	RADOUAN	Marie-Thérèse

○ Commission agriculture :

Commune	Fonction	Nom	Prénom
BRIANT	Titulaire	LAMOTTE	Cédric
	Suppléant	MÉHU	Valérie
FLEURY-LA-MONTAGNE	Titulaire	MATHIEU	Georges
	Suppléant	DEMONT	Henri
IGUERANDE	Titulaire	BESANCON	Rachel
	Suppléant	BUISSON	Emmanuel
LIGNY EN BRIONNAIS	Titulaire	DESNOYER	Florian
	Suppléante	BORDAT	Pascale
MAILLY	Titulaire	ROYET	Jean-Luc
	Suppléant	GUICHARD	Gérard
OYE	Titulaire	POLETTE	Gilles
	Suppléant	DUMONTET	Bruno
SAINT BONNET DE CRAY	Titulaire	COLCOMBET	Vincent
	Suppléant	VERNAY	Philippe
SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	Titulaire	SOULARD	Jean-François
	Suppléant	GAILLARD	René
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	Titulaire	JOUANIN	Philippe
	Suppléante	RIVOLLIER	Sophie
SAINT JULIEN DE JONZY	Titulaire	MARTIN	Jean-Charles
	Suppléante	KAMINSKI	Laurene
SAINTE FOY	Titulaire	VERNAY	Philippe
	Suppléant	MAMESSIER	Guy
SARRY	Titulaire	MAMESSIER	Frédéric
	Suppléant	BERGER	Guillaume
SEMUR EN BRIONNAIS	Titulaire	BUISSON	Jean-François
	Suppléant	LACHEZE	Michel
VARENNE L'ARCONCE	Titulaire	MOMMESSIN	Anthony
	Suppléante	PERCHE	Nathalie

○ **Commission tourisme/culture :**

Commune	Fonction	Nom	Prénom
BRIANT	Titulaire	MASSARD	Elyse
	Suppléant	GACHES	Bertrand
FLEURY-LA-MONTAGNE	Titulaire	DURIX	Agnès
	Suppléante	DUPIN	Véronique
IGUERANDE	Titulaire	DARSAT	Sylvia
	Suppléante	PIRSON	Françoise
LIGNY EN BRIONNAIS	Titulaire	BAS	Richard
	Suppléante	BORDAT	Pascale
MAILLY	Titulaire	GERBE	Odile
	Suppléante	PEPELIN	Maryse
OYE	Titulaire	GAGET	Claire
	Suppléante	BODET	Marie-Thérèse
SAINT BONNET DE CRAY	Titulaire	BLONDEL	Emmanuelle
	Suppléant	THEVENET	Hubert
SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	Titulaire	DEVILLARD	Dominique
	Suppléant	PATTEEUW	Bernard
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	Titulaire	RIVOLLIER	Sophie
	Suppléant	CORNELOUP	Mathieu
SAINT JULIEN DE JONZY	Titulaire	LAGOUTTE	Noah
	Suppléant	DEPREZ	Christophe
SAINTE FOY	Titulaire	DEGUT	Bernard
	Suppléant	WINAND	Francis
SARRY	Titulaire	HENRIOT	Veronique
	Suppléante	JACOB	Nathalie
SEMUR EN BRIONNAIS	Titulaire	BARJHOUX	Véronique
	Suppléant	CHAUVEAU	Jean-Louis
VARENNE L'ARCONCE	Titulaire	RADOUAN	Marie-Thérèse
	Suppléant	GAHAGNON	Marc

○ **Commission communication / liens avec les communes :**

Commune	Fonction	Nom	Prénom
BRIANT	Titulaire	GACHES	Bertrand
	Suppléante	DÉAL	Emmanuelle
FLEURY-LA-MONTAGNE	Titulaire	LE CLEZIO	Maxime
	Suppléant	ALEX	Dominique
IGUERANDE	Titulaire	SOGNO	Yolande
	Suppléante	LAGOUTTE	Isabelle
LIGNY EN BRIONNAIS	Titulaire	PEGON	Gérard
	Suppléante	EYSSERIC	Catherine
MAILLY	Titulaire	GOMBERT	Nicole
	Suppléante	GERBE	Odile
OYE	Titulaire	DEVIN	Jean-François
	Suppléant	LABOURBE	Jean-Alain
SAINT BONNET DE CRAY	Titulaire	PERRET	Jacky
	Suppléant	BEAUCHAMP	Guy
SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	Titulaire	PATTEEUW	Bernard
	Suppléante	LALLEMAND	Patricia
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	Titulaire	CORNELOUP	Mathieu
	Suppléante	BORDE	Estelle
SAINT JULIEN DE JONZY	Titulaire	TURNER	Richard
	Suppléant	DESCHAMPS	Alain
SAINTE FOY	Titulaire	WINAND	Francis
	Suppléant	BENOIT	Richard
SARRY	Titulaire	de BELIZAL	François
	Suppléante	HENRIOT	Veronique
SEMUR EN BRIONNAIS	Titulaire	TOURNU	Stéphane
	Suppléant	PASCAL	Gilles
VARENNE L'ARCONCE	Titulaire	RADOUAN	Marie-Thérèse
	Suppléant	GAHAGNON	Marc

○ **Commission urbanisme :**

Commune	Fonction	Nom	Prénom
BRIANT	Titulaire	JAUFFRET	Daniel
	Suppléant	ALLOIN	Jean-Pierre
FLEURY-LA-MONTAGNE	Titulaire	GRAS	François
	Suppléant	MATHIEU	Georges
IGUERANDE	Titulaire	PASSE	Pierre
	Suppléant	BIESSE	Bernard
LIGNY EN BRIONNAIS	Titulaire	GIMENEZ	Thierry
	Suppléant	VIZIER	Hervé
MAILLY	Titulaire	PEPELIN	Maryse
	Suppléante	CHAMPION MAILLET	Sylvie
OYE	Titulaire	GAGET	Claire
	Suppléante	BESSON	Françoise
SAINT BONNET DE CRAY	Titulaire	AUVOLAT	Pierre
	Suppléante	CORNELOUP	Christelle
SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	Titulaire	BUISSON	Guillaume
	Suppléant	SOULARD	Jean-François
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	Titulaire	CORNELOUP	Philippe
	Suppléant	LANCHAS	Carlos
SAINT JULIEN DE JONZY	Titulaire	MEILLER	Jean-Claude
	Suppléant	FUET	Philippe
SAINTE FOY	Titulaire	BARATHON	Brigitte
	Suppléant	BAUMERT	Christian
SARRY	Titulaire	GERARD	Alain
	Suppléant	NEYRAND	Antoine
SEMUR EN BRIONNAIS	Titulaire	BARRET	Yohan
	Suppléante	PIDOUX	Florence
VARENNE L'ARCONCE	Titulaire	AUGAGNEUR	Patrick
	Suppléante	PERCHE	Nathalie